



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



A Hazebrouck,

**Mesdames et Messieurs LES MAIRES
Des COMMUNES ADHERENTES au SIECF**

Nos réf : MD/ NLN/20230629
Affaire suivie par Natacha Lecerf-Noel - Directrice du SIECF
Mél : nlecerf_siecf@ville-hazebrouck.fr
PJ : Modèles de délibération

OBJET : Modification des statuts du SIECF
Délibérations à proposer lors de la prochaine réunion de votre Conseil Municipal

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

Lors de la réunion du 27 juin 2023, le Comité syndical du SIECF territoire d'énergie Flandre a décidé, à l'unanimité, de modifier les statuts du Syndicat.

A cet effet, vous trouverez en annexe le projet de statuts modifiés.

Votre conseil municipal est invité à se prononcer dans un délai de 3 mois à réception de la présente.

Les services du SIECF territoire d'énergie Flandre restent à votre disposition pour toute question.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du S.I.E.C.F. Territoire d'énergie Flandre,

Michel DECOOL